



HAL
open science

La “sécurité humaine”

Mariella Pandolfi, Chowra Makaremi

► **To cite this version:**

Mariella Pandolfi, Chowra Makaremi. La “sécurité humaine”. Parachute Contemporary Art Magazine, 2006. hal-03034571

HAL Id: hal-03034571

<https://hal.science/hal-03034571>

Submitted on 2 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La «sécurité humaine»

par Mariella Pandolfi et Chowra Makaremi

La situation désespérée de la société dans laquelle je vis me remplit d'espoir.

Giorgio Agamben, citant Karl Marx

Dans un entretien accordé à la revue *Vacarme* en 1999¹, le philosophe Giorgio Agamben rappelle que dans chaque vie et dans chaque individu alternent deux phases, l'une personnelle et l'autre impersonnelle. Ainsi, nous vivons toujours avec une partie de nous qui nous dépasse. Dans notre contemporanéité, cette tendance se traduit par une stratégie et un appareil de transformation des sujets politiques en êtres vivants à sécuriser, et ce, à partir des arguments d'une politique de compassion et d'une politique de la survie.

Une telle réflexion ouvre le champ à une nouvelle lecture de la violence. Il ne s'agit pas ici de revenir sur les fondements historiques des violences contemporaines, mais de déplacer l'analyse vers les nouvelles modalités de gestion des populations, désormais énoncées sur le plan global, en nous intéressant à ces modalités de gestions de la vie qui participent à une production ambiguë ou, plutôt, à une reconfiguration des violences. Les analyses médiatiques, politiques et souvent aussi universitaires engendrent de concert un discours, plus ou moins consensuel, sur l'actualité qui identifie, d'une part, des zones et des situations de violences inédites (hautement productrice de désordre à l'échelle mondiale) et qui, d'autre part, reconnaît que la réponse devant ces nouvelles situations est une gestion humanitaire intégrée des crises. Cette «gestion du chaos global²» combine l'intervention chirurgicale – la plus ciblée, la plus rapide et la plus efficace possible – et la gestion humanitaire des populations fondée sur un seuil minimum garantissant la préservation de la vie.

Les récentes interventions militaro-humanitaires en Irak ou en Afghanistan sont immédiatement reconnaissables dans ce schéma. Cependant, la dialectique du nouveau désordre violent et de sa gestion humanitaire et sécuritaire s'étend au-delà de ces zones d'actualité. Si elle semble régler de

plus en plus la vie internationale, cette dialectique est également présente chez nous, à travers les programmes de lutte anti-terroriste, mais aussi dans un domaine tel que la gestion des migrations. C'est ainsi que les démocraties occidentales en sont venues à problématiser l'entrée de travailleurs étrangers sur leur territoire en terme de flux incontrôlés et débordants de «clandestins» qu'il s'agit d'«endiguer» en mettant en place, par exemple, des centre de détention dans les aéroports où les étrangers non documentés et les demandeurs d'asile sont détenus en attente de leur expulsion. Si le contrôle des étrangers dans les aéroports est de plus en plus ciblé (les touristes, en effet, s'aperçoivent rarement de ce qui se joue à côté d'eux, qu'il s'agisse d'expulsion forcée ou de mise en détention), si les renvois forcés déploient une violence de plus en plus asymétrique et maîtrisée, des centres humanitaires sont toutefois mis en place pour assurer le respect de standard minimum lors de la détention de ces mêmes personnes.

«Safe zones», «zones d'attente» dans les aéroports, zones de conflits «asymétriques», camps de détention extraterritoriaux, camps de réfugiés ; ces nouveaux terrains de violence à la fois porteurs d'une lourde charge affective et difficilement lisibles dessinent la constellation négative d'une actualité inquiétante mise en scène dans le récit du chaos global. Or, c'est à partir de ces lieux de l'extrême contemporain que nous voudrions repenser la gestion humanitaire et sécuritaire des populations comme une modalité de gestion de la vie portant des effets qui lui sont propres. Cette gestion n'est pas une réponse plus ou moins bien réussie, un palliatif à une nouvelle situation de violence, mais au contraire, elle participe à la dynamique même de reconfiguration des violences globales à travers des pratiques hétérogènes qui ont besoin d'être radicalement pensées, dans toute leur ambiguïté.

Ce nouveau paradigme de l'action internationale nous renvoie donc à un processus double mis en branle lors des deux dernières décennies. D'une part, la gestion du désordre mondial à travers les interventions militaro-humanitaires et, d'autre part, la prise en charge d'un seuil minimum de survie des populations. Ces deux lignes convergent de façon claire dans une nouvelle définition de la

sécurité énoncée en terme de «sécurité humaine», concept-valise qui renvoie à la fois à un discours dominant de notre actualité, à une grille d'action, à un ensemble de normes et de phénomènes d'intervention. Or, ces pratiques dessinent ensemble une pensée stratégique de la crise reposant en dernier ressort sur un individu qui est le lieu vide du sujet politique.

Le sujet de la «sécurité humaine» est d'abord un être vivant dont les besoins biologiques doivent être sécurisés. Il est cet individu libéral épuré de passions et d'ancrages politiques, repensé hors du cadre de la philosophie politique laquelle a réfléchi sur l'être en société et le problème de la gestion de la violence chez les hommes. Il semble que nous touchions ici à un noyau de la vie politique contemporaine qui se fonde sur un glissement. En effet, il s'agit de déplacer le sujet politique vers quelque chose hors de lui, quelque chose qui lui donne droit à la vie. Ce déplacement institue la «sécurité humaine» comme technologie du pouvoir à l'échelle d'une gouvernamentalité «globale». La gestion humanitaro-sécuritaire dont on parle n'est alors ni plus ni plus moins que l'appareil technique d'un continuum stratégique de sécurisation qui lie ensemble la nécessité de se protéger contre le désordre, de contrôler et de sauver les victimes. Ce dispositif de sécurisation implique une réévaluation même de l'idée de «politique» autour du pôle de la survie, en nous renvoyant à cette «politique de la survie» qui, pour reprendre les mots de Marc Abélès, «est devenue le régime sous lequel nous vivons tout à la fois notre rapport au collectif et notre insertion dans la nature³».

Or, la question de la survie inaugure une nouvelle approche de la «sécurité humaine», comme grille de contrôle et comme construction de l'autre, qui repose sur la prise en charge de subjectivités standardisées dans un contexte, très fragile, de violence. En effet, l'entreprise de protection qui est au cœur de la «machine» de sécurisation vit à l'intérieur même du sujet, dont il engage la constitution. Vivre avec l'assurance d'un toit, d'un lieu où l'on a l'habitude d'exister, ou encore vivre avec un corps qui répond à certaines normes de santé et d'utilité sociale, tout cela participe d'un noyau dur de la subjectivation. En ce sens, les politiques de sécurité humaine touchent au nerf du sujet dans sa constitution et son historicité. Mais elles y touchent en embrayant, autour des axes

fondamentaux de la subjectivation, un ensemble de procédures magistralement orchestrées par la technique et l'expertise, et qui s'articulent autour de la notion de seuil minimum de survie, de seuil standard, bref, d'un processus de normalisation qui opère une «désensibilisation» de toute cette nervure du sujet. Elles instituent ainsi le sujet de l'intervention comme un «autrui», mais un autre déjà préconstruit par la standardisation, et qui pose gravement l'enjeu de la nouvelle gestion à laquelle nous avons affaire comme une dépossession.

Depuis la fin de la guerre froide, nous assistons peu à peu à une réévaluation normative de la notion de «sécurité» internationale. Celle-ci tend à prendre comme objet le bien être physique et psychique des individus pensés en termes de «population mondiale», et se fonde sur une stratégie de gestion des risques en considérant l'interrelation des menaces : santé, protection de l'environnement, flux migratoires, pauvreté, crime, terrorisme et conflits armés. Officiellement, la notion de «sécurité humaine» apparaît pour la première fois dans le rapport annuel du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) en 1994. La sécurité humaine y est définie selon sept dimensions différentes, qui restent encore la base sur laquelle le paradigme est pensé aujourd'hui : sécurité environnementale, économique, politique, communautaire, personnelle, alimentaire et sanitaires. Cette grille totalisante qui enveloppe l'individu dans des couches successives de sécurité prend appui en dernier lieu dans les corps, à sécuriser contre la faim et la maladie. Ce faisant, elle s'inscrit dans le champ bio-politique identifié par Michel Foucault, où le politique s'approprie la vie humaine dans sa dimension biologique, et se retrouve, dès lors – et vice versa –, radicalement transformé en retour, dans la mesure où les signifiants du politique sont travaillés, investis par la dimension normative et immanente du biologique. Il s'agit, comme le précise Foucault, d'«installer des mécanismes de sécurité autour de cet aléatoire inhérent à une population d'êtres vivants⁴». Toutefois, cette nouvelle tendance, que nous voyons aujourd'hui jouer à plein sur le plan global, inaugure un réel changement dans le régime de pouvoir dans la mesure où, désormais, il consiste comme le précise Foucault :

[...] à compléter ce vieux droit de souveraineté – faire mourir ou laisser vivre – par un autre droit nouveau, qui ne va pas effacer le premier, mais qui va le pénétrer, le traverser, le modifier, et qui va être un droit, ou plutôt un pouvoir exactement inverse : pouvoir de «faire» vivre et de «laisser» mourir⁵.

L'appareil technique de la sécurité humaine est un processus par lequel les vies humaines sont réduites à un matériau déterminé, cette «vie nue⁶» qui a besoin d'être sécurisée contre les menaces et les peurs dont elle est la proie. Le recours au sécuritaire creuse ainsi une dimension intéressante de la gestion libérale à l'échelle internationale en pensant la sécurité humaine des populations dans une économie de la vie et de la survie. Dans sécurité humaine, une redéfinition de l'humain émerge qui rabat l'un sur l'autre survie, «minimum vital» et dignité dans une rhétorique de l'affranchissement qui est d'abord affranchissement des passions et des besoins comme le précise l'ONU :

Nous reconnaissons le droit des gens à vivre dans la liberté et la dignité, libres de la peur et du désespoir. Nous reconnaissons que tous les individus, et en particulier les personnes vulnérables, ont le droit d'être libres de toute peur et libres de tout besoin [...]⁷

Libérer les individus de la peur, du désespoir et du besoin, tel est donc l'horizon dans lequel s'inscrit la politique de la «dépassionalisation», incarnée sur le terrain par un ensemble de pratiques humanitaires et de techniques exportables d'un point à l'autre de la planète, qui revendiquent la neutralité et l'apolitisme comme des gages de leur efficacité. Ce mouvement procède par liquidation d'un des cadres fondamentaux de la pensée politique, à savoir le problème de la violence humaine et de sa gestion dans une société d'individus, en tant qu'il est lié, de Aristote à Kant, en passant par Machiavel et Hobbes, à la question des passions et des besoins. Ainsi, Kant pose la question de la violence et de sa gestion politique en rappelant le paradoxe d'une vie en commun désirée, mais en même temps travaillée par cette résistance individuelle et passionnelle que constitue l'«insociable sociabilité des êtres humains» :

C'est cette résistance qui excite alors toutes les forces de l'homme, qui le conduit à triompher de son penchant à la paresse et, mu par l'ambition, la soif de dominer ou de posséder, à se tailler une place parmi ses compagnons, qu'il ne peut souffrir, mais dont il ne peut non plus se passer⁸.

Au contraire, en réintroduisant une linéarité historique purgée de toute pensée complexe de la violence, la sécurité humaine apparaît comme une technique de formation ou, plus exactement, comme une technique de production de vies humaines décontextualisées qui ont besoin d'être sécurisées. La sécurité humaine invoque aussi des pratiques et un ensemble de techné en vue d'asseoir politiquement cette sécurisation. Or, la décontextualisation des vies, ancrées socialement, culturellement et politiquement, dans un universel réaffirmé se double simultanément par une «hypercontextualisation» des émotions. Dans le cas des interventions humanitaires (mais aussi, plus généralement, dans le cas des nouvelles formes de la gouvernamentalité dans l'ordre néolibéral), l'expression de violence – et l'expression des émotions – est fondée sur un micro-contexte technique et social, sur des moyens techniques (comme la possibilité de communication immédiate et l'usage des nouvelles armes «non létales») et sur des groupes d'acteurs qui agissent dans une nouvelle structure institutionnelle. À partir d'un refus de prendre en compte les phénomènes de violence dans leur complexité, cette grille de liquidation de la dimension subjective de la vie humaine se condamne à ancrer ses pratiques dans un contexte très fragile de violence, ouvrant l'espace inquiétant d'une nouvelle gestion de la vie et de la mort dans notre contemporanéité. La sécurité humaine nous rappelle, comme l'affirmait Eric Weil, que «l'autre de la vérité n'est pas l'erreur, mais la violence⁹».

La stratégie sécuritaire opère ainsi une reconfiguration des violences à travers les interventions et l'arsenal militaro-humanitaire, justifiées désormais au nom d'une «responsabilité de protéger» les populations¹⁰. Ce mécanisme technique et idéologique de l'intervention, qui refait surface au détour de la responsabilité de protéger, interroge le régime de survie en posant cette fois la question d'une survie en commun. La peur et le besoin des individus à sécuriser sont les moteurs d'une violence qui, à son tour, est une menace pour «notre» sécurité. La sécurité humaine définie négativement comme neutralisation d'une insécurité et comme gestion de la menace noue ensemble deux discours. D'une part, un discours de violence émeutière et de légitimation de «jacqueries», dans un

emballage local qui mélange la violence et le théâtre d'une victimisation dans la longue durée; d'autre part, un discours de liberté, de sécurité, dans un discours modèle de démocratie. Cette ambivalence ouvre sur une construction d'ennemis possibles, mais qui ne sont ni des ennemis à tuer, ni des esclaves, ni un autrui, mais une autre configuration de l'humain, qui repose sur des techné : techniques de standardisation de la prise en charge physique et psychique qu'a inauguré l'aide humanitaire, mais aussi nouvel exercice de la force.

Par conséquent, au croisement de l'impératif de maintenir en vie à tout prix et de la nouvelle modalité de gestion de ces «autres» désubjectivisés, des nouvelles armes «non létales¹¹» sont utilisées sur les terrains d'intervention, de la Somalie jusqu'en Irak. Elles sont pensées à la fois en vue de ne pas provoquer la mort et d'être les plus intrusives possible. Ces armes appelées «humanitaires» repoussent de façon inédite les limites de l'intervention sur le corps biologique, la psyché et l'action des individus (impacts sur les régulateurs biologiques et les connexions nerveuses du corps)¹². Elles s'articulent à une nouvelle approche de la sécurité «en couches d'oignon», où les armes disposent de différents standards d'utilisation : elles peuvent, selon le réglage, simplement immobiliser ou provoquer la mort¹³. Ces technologies relèvent d'une logique de gestion de l'humain qui s'inscrit dans un jeu de dangereuse confusion entre prise en charge humanitaire et déshumanisation, comme le révèle cette conférence de présentation de la stratégie de «défense en couche d'oignon», où l'armée britannique «diffusa une vidéo de démonstration, où des troupes faisaient usage d'armes à micro-ondes, avec à leurs côtés des personnels médicaux qui soignaient les victimes comateuses¹⁴». Comme si l'exigence de maintien en vie des individus érigé en norme absolue – une exigence déconnecté de sa signification politique – fondait leur tuabilité même.

À y regarder de plus près, dans la sécurité humaine tout comme dans le Colonie pénitentiaire de Kafka, le fascinant mécanisme de la machine précède; sa légitimation vient après. Seulement ici, nous n'avons pas affaire à l'absurde kafkaïen, mais à une nouvelle gouvernementalité qui nous

oblige à repenser sérieusement les dispositifs de pouvoir et les possibilités de la résistance. Or, toutes les anciennes formes de domination éclatent dans les configurations de ces nouveaux «autres» (victimes humanitaires, populations occupées, réfugiés). En situation, la menace concrète ou l'ennemi nommable sont remplacés par une infinité de situations dangereuses à travers lesquelles pointe la menace, en tout lieu et en tout temps ; la sécurisation du monde revient à mettre en place une grille de contrôle de ce processus par lequel l'autre «devient dangereux».

Au carrefour des pratiques de l'humanitaire comme nouvelle typologie d'action politique dans l'espace de la survivance, des reconfiguration de la souveraineté et de la «guerre juste» inhérente à la démocratie, la notion de techné s'avère essentielle pour appréhender une histoire politique qui s'inscrit dans un danger de violence. Cette zone intermédiaire travaillée par l'incertitude d'une vie en commun en friche croise les différentes lignes du dispositif de gestion des populations, de la violence politique, de la violence portée par la techné. À cette nouvelle gestion de la vie et de la mort répondent des formes de résistance et de violence inédites qui retournent l'utopie de la fin de l'histoire en un moment où rien, justement, n'est encore programmé. S'impose une anthropologie de ces «zones grises» de la violence politique, qui renvoient également à la question des confins, de ce border line entre l'anarchie et de nouvelles formes de la démocratie.

Mariella Pandolfi est professeure titulaire au Département d'Anthropologie à l'Université de Montréal. Elle a plusieurs champs d'intérêt et de recherche qui correspondent à une formation pluridisciplinaire en philosophie, en psychologie et en psychanalyse et à un doctorat en anthropologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Psychanalyste et anthropologue, Mariella Pandolfi a introduit l'anthropologie médicale nord-américaine et l'ethnopsychiatrie aux sciences sociales européennes ; elle a contribué à développer l'anthropologie critique et politique du corps, en proposant un nouveau modèle d'analyse de la souffrance, de la

narrativité et de l'incorporation (« embodiment ») à travers ses écrits (« Boundaries Inside the Body: Women's Sufferings in Southern Peasant Italy », Culture, Medicine, and Psychiatry, 14 (2), 1991 ; « Le self, le corps, la crise de la présence », Anthropologie et Sociétés, 17 (1-2), 1993).

Préconisant avant tout un engagement politique au sein de ses recherches, Mariella Pandolfi étudie depuis dix ans les sociétés postcommunistes du Sud-est de l'Europe en situation de crise et de transition majeure, en prenant comme objet de recherche une réalité trop souvent occultée par les anthropologues : celle de l'aide internationale et de l'intervention humanitaire. Ses terrains sur les théâtres de l'intervention en Albanie en 1999, au Kosovo de l'après-guerre et en Bosnie Herzégovine ont ouvert la réflexion anthropologique à des problématiques politiques plus larges, à partir d'une anthropologie critique des institutions, des organisations internationales et des organisations non-gouvernementales (Pandolfi, M. et M. Abélès (eds.), 2002, « Politiques. Jeux d'espaces », numéro spécial, Anthropologie et Sociétés, 26 (1), p.247 ; « La zone grise des guerres humanitaires », dans Ellen Judd (dir.), Anthropological Perspectives on War and Peace, Anthropologica, vol. 48, no.1, 2006 ; « Contract of Mutual (In)Difference: Governance and Humanitarian Apparatus in Albania and Kosovo », Indiana Journal of Global Legal Studies, vol. n.1, Indiana University Press, hiver 2003, pp. 369-381 ; « Une souveraineté mouvante et supracoloniale. L'industrie humanitaire dans les Balkans », Multitudes, vol. 3, novembre, pp. 97-105).

Publications à venir : Souverainetés mouvantes et fil de fer barbelé, Paris, La Fabrique ; et « Biopolitical strategies and humanitarian states of exception. Balkans in perspectives » in DelVecchio Good M.-J., S. T. Hyde, and B. Good (eds.), Postcolonial Disorders, Univeristy of California Press, Berkeley

Chowra Makaremi est doctorante au Département d'Anthropologie de l'Université de Montréal. Elle est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, titulaire d'un Master en Relations Internationales de l'IEP et d'une Maîtrise de Littérature de l'Université de Paris X.

Elle a travaillé en 2004 pour une mission humanitaire d'urgence avec l'ONG *Médecins du Monde* à la suite du séisme de Bam en Iran, puis a été juriste bénévole à l'Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers (Anafé). Elle a été accréditée par le Ministère de l'intérieur français pour intervenir auprès des étrangers dans le centre de détention de l'aéroport de Roissy (contribution au rapport annuel de l'Anafé : « La frontière et le Droit : la zone d'attente de Roissy sous le regard de l'Anafé - Bilan de six mois d'observation associative » (avril-octobre 2004), www.anafe.org).

Ses recherches portent sur les zones de détention aux frontières des Etats européens, en se fondant sur une ethnographie des « zones d'attente » pour étrangers (« Zones d'attente », JIM, Numéro spécial L'Etranger, n°8, Hiver 2005, éd. Bleu Autour).

Notes

1. Giorgio Agamben, «Pour une biopolitique mineure», Vacarme, Décembre 1999, <http://www.vacarme.eu.org/article255.html>
2. Cette expression reprend le titre d'un document de référence dans le monde universitaire et politique : Managing Global Chaos : Sources of and Responses to International Conflict, édité par Chester A. Crocker et Fen Osler Hampson avec Pamela Aall, Washington, DC: United States Institute of Peace Press, 1996.
3. Marc Abélès, Politique de la survie, Paris, Flammarion, 2006, p. 15.
4. Michel Foucault, Il faut défendre la société, Cours au collège de France 1975-76, Hautes Études, Paris, Gallimard, Seuil, p. 219.
5. Michel Foucault, op.cit., p. 214.

6. La «vie nue» (zôè), désignait chez les Grecs «le simple fait de vivre», commun à tous les êtres vivants et distincte de la «vie qualifiée» (bios) qui indiquait «la forme ou la façon de vivre propre à un individu ou un groupe». Selon Giorgio Agamben, l'objet de la souveraineté est non pas la vie qualifiée du citoyen, mais la vie nue des réfugiés : exposée sans médiation à l'exercice, sur le corps biologique, d'une force de correction, d'enfermement ou de mort. Giorgio Agamben, Homo Sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue, Paris, Seuil, 1997.

7. Assemblée Générale de l'ONU, Draft resolution referred to the High-level Plenary Meeting of the General Assembly by the General Assembly at its fifty-ninth session, A/60L.1, 15 Septembre 2005.

[Notre traduction.]

8. Emmanuel Kant, Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, Paris, Bordas, 1993, p. 32.

9. Éric Weil, Logique de la philosophie, Paris, Vrin, 1967, p. 65.

10. Voir The Responsibility to protect, Report of the International Commission on Intervention and State Sovereignty, 2001. Cette doctrine a été intronisée au conseil de sécurité de l'ONU en mai 2006, avec l'adoption à l'unanimité de la Résolution 1674 sur la «responsabilité de protéger».

11. Sur les nouvelles armes technologiques, lire Steve Wright, «An Appraisal of Technologies of Political Control», Rapport au STOA, Parlement européen, 1998. Voir également les études disponibles sur les sites de l'armée américaine : Study For Joint Non-Lethal Weapons Program <https://www.jnlwd.usmc.mil/capabilities.asp> ; Center for Naval Analysis http://www.jnlwd.usmc.mil/Documents/joint_vision_1999.pdf

12. «Raygun Freezes Victims Without Causing Injuries», Sunday Times, Londres, 9 mai 1999.

13. Ainsi de l'usage des armes acoustiques dont l'effet, selon l'expert américain William Arkin, peut être «juste gênant» ou réglé pour «produire 170 décibels, causer des ruptures d'organes, créer des cavités dans les tissus humains et causer un traumatisme potentiellement létal». Cité dans Steve Wright, op.cit. [Notre traduction.]

14. Steve Wright, op.cit.